

Vous êtes candidat à la VAE QUELLE DEMARCHE SUIVRE ?

POUR TOUS LES DIPLOMES
(Education Nationale et Travail social)

Vous envoyez un CV détaillé et une lettre
de motivation au **DAVA**



2) Vous vous inscrivez sur
<https://www.francevae.fr/academie/25> à une
Réunion d'Information au **DAVA** au cours de
laquelle vous sera présenté Livret 1
(ou demande de recevabilité)

Le **DAVA** vous conseille
sur le choix du diplôme



3) Vous télétransmettez votre demande de
recevabilité (ou Livret 1)

Le **DAVA** procède à une
étude personnalisée de
faisabilité et de
pertinence de votre
demande

Le **DAVA** étudie la
recevabilité du livret 1,
puis vous adresse une
notification de
recevabilité



4) Vous demandez à être accompagné(e) par
le **DAVA** (ou un autre accompagnateur) dans
l'élaboration de votre Livret 2 et la
préparation à l'entretien JURY

Le **DAVA**, 1^{er}
certificateur de
France, est aussi un
accompagnateur



5) Vous déposez votre Livret 2 au **DAVA**
(en 2 exemplaires pour les diplômés de
l'Education Nationale et 3 exemplaires pour les
diplômés du travail social)

Le **DAVA** transmet vos
dossiers au SIEC
(Service des Examens et
Concours)



6) Vous êtes convoqué(e) par le Service des
Examens et Concours à un entretien avec le jury

Le **DAVA** vous inscrit à
la session jury



Obtention du diplôme
= Validation totale



Validation Partielle
ou
Non validation totale

Un entretien
POST VAE peut être
proposé aux
candidats
accompagnés par le
DAVA